# Vers le développement minier durable

# Prix d’excellence en engagement communautaire

**Soumission de candidature**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du projet : |  |
| Nom de l’entreprise : |  |
| Nom de l’installation : |  |
| Personne-ressource : |  |
| Adresse : |  |
| Téléphone : |  |
| Adresse courriel : |  |

1. Fournir une description du projet et expliquer comment il répond à au moins un des critères décrits dans l’annexe. (**200 mots** ou moins)

|  |
| --- |
|  |

2. En quoi le projet est-il novateur? (**200** **mots** ou moins)

|  |
| --- |
|  |

3. Ce projet pourrait-il être reproduit dans d'autres contextes ? Si oui, comment ? (**200 mots** ou moins)

|  |
| --- |
|  |

4. Veuillez fournir des données qualitatives ou quantitatives qui démontrent l'efficacité et l'impact du projet. (**200 mots** ou moins)

|  |
| --- |
|  |

5. Les parties intéressées ont-elles participé à la conception ou la mise en œuvre du projet? Si oui, de quelle manière? (**200 mots** ou moins)

|  |
| --- |
|  |

6. Comment décririez-vous le projet et son impact dans un court article sur les médias sociaux ? (**120 caractères** ou moins)

|  |
| --- |
|  |

7. Quand le projet a-t-il débuté et, si cette date est pertinente, quand a-t-il pris fin?

|  |  |
| --- | --- |
| Date de début : |  |
| Date de fin : |  |

*Remarque : le projet doit avoir eu lieu au cours des trois dernières années.*

8. Le candidat publie-t-il ses résultats pour les protocoles de l’initiative VDMD?

Oui

Non

9. Veuillez indiquer la date de la dernière vérification externe VDMD et le nom du fournisseur de services de vérification.

|  |
| --- |
| Date de la vérification externe : |
| Nom du fournisseur de services de vérification : |

10. Informations complémentaires

☐ Le candidat a-t-il fourni des photos en haute résolution à l'appui de sa candidature ? (Obligatoire)

*Remarque : toute photo fournie à l'AMC dans le cadre de la soumission des prix peut être utilisée dans d'autres documents liés à l'initiative VDMD (par exemple, études de cas, bulletins d'information, documents Web, médias sociaux).*

☐ Le candidat a-t-il joint au moins une lettre de soutien ou d'approbation d'une communauté d'intérêt pertinente ? (Obligatoire)

☐ Le candidat a-t-il joint d'autres documents d'appui (par exemple, des articles de presse, des rapports de consultants, des vidéos) ? (Facultatif)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mis en candidature par :** |  |  |
|  |  |  |

# Annexe : Critères du prix d’excellence VDMD en engagement communautaire

Le prix sera décerné à une exploitation minière ou métallurgique qui participe actuellement à l’initiative VDMD et rend public son rendement en regard de l’initiative, pour souligner une réalisation novatrice en matière d’engagement communautaire qui a eu lieu au cours des trois dernières années et dont les retombées correspondent à au moins l’un des critères suivants :

* Approche novatrice pour établir des liens avec les communautés d’intérêts et s’assurer que celles-ci occupent une place légitime dans le processus décisionnel de la société minière.
* Collaboration avec les communautés d’intérêts afin d’atteindre des objectifs conjoints sur le plan communautaire.
* Initiatives visant à combler un besoin précis relevé par la collectivité locale.
* Investissement stratégique ayant une grande incidence, réalisé dans le cadre d’une initiative créative ou innovatrice.
* Approche unique dans le cadre d’initiatives en santé et sécurité destinées aux employés, entrepreneurs et communautés.
* Initiatives visant à procurer des avantages durables aux collectivités locales au moyen de programmes autonomes qui améliorent la qualité de l’économie, de l’environnement, du système social, de l’enseignement et des soins de santé.
* Collaboration avec les gouvernements et les communautés pour appuyer et favoriser les programmes de développement communautaire.

**Exigences générales**

1. Le processus de sélection des exploitations minières ou métallurgiques est grandement influencé par leurs plus récents résultats de rendement VDMD. Les exploitations lauréates doivent avoir complété au moins un cycle de vérification dans le cadre de l’initiative VDMD.

2. Le prix peut être remis de temps en temps selon certaines circonstances, mais n’est généralement pas décerné plus d’une fois par année. Une exception peut cependant être envisagée dans le cas de candidatures extraordinaires.

3. Une seule candidature par établissement et par prix est autorisée pour une année donnée.

4. Les membres du Comité de sélection des prix VDMD ne doivent pas être partie prenante d’une candidature.

**Processus de mise en candidature**

La mise en candidature prendra fin le 31 janvier 2021 à 17 h (HNE).

Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique à : [kgosselin@mining.ca](file:///C:\Users\lfoley\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\WJ4IZJHC\kgosselin@mining.ca)